

Faits divers

Incendie de la presqu'île de Pindaï : plus de 55 millions de préjudices

Site remarquable de biodiversité qui abrite 268 hectares de forêt sèche (deuxième plus grand site de forêt sèche du pays, 104 espèces végétales) entre Poya et Pouembout, la presqu'île de Pindaï a connu un important incendie qui s'est déclaré vendredi et a nécessité cinq jours de combat contre les flammes. L'heure est au bilan pour les responsables de la protection et de la restauration de ces forêts, de la conservation d'espèces emblématiques et de l'accueil et de la sensibilisation du public. Le sinistre a fait des « dommages sévères ». Près de « 45 % du site a été détruit, 4,8 hectares de surface de plantation, soit 5 300 plants. Le préjudice global de l'incendie en termes de coûts relatifs à la seule zone de restauration écologique des forêts sèches est estimé à plus de 55 millions de francs », indique Nadia Héou, présidente du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN) qui accompagne depuis 2015 la province Nord pour la gestion de cette zone.

« Tout est parti en fumée. C'est inconcevable et en tant que citoyenne responsable, je dénonce cet acte criminel et je demande aux instances compétentes de sanctionner les auteurs à hauteur des faits », poursuit la présidente qui remercie les « agents du CEN, les agents provinciaux et les entreprises [...] pour leur dévouement à la restauration de notre patrimoine environnemental et je les encourage à surmonter ces dures épreuves et de poursuivre leurs efforts pour les générations futures ».